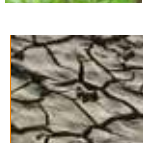
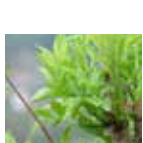


RAPPORT D'ACTIVITÉS

Exercice 2016



Assemblée générale
22 juin 2017



Rapport moral



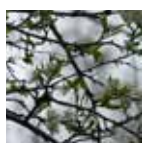
La vie du CAUE

page 6



Le CAUE vous accompagne

page 10



Le CAUE, initiateur et partenaire de réseaux

page 16



Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales

page 17



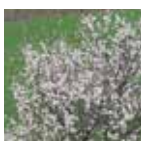
Le CAUE, conseil et accompagnement des particuliers

page 20



Le CAUE, pôle de ressources culturelles

page 21



Informier, sensibiliser, valoriser, former

page 24



Echanger, se former

page 27



Le bilan financier

page 28

Propositions de résolutions

page 29

Rapport Moral

Christophe Bois,
Président du CAUE



Les CAUE interviennent partout et pour tous : particuliers, élus, agents de l'Etat, professionnels,... Dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe, ils cultivent l'écoute et la pédagogie inscrites dans leurs gènes et contribuent par leurs conseils à améliorer notre cadre de vie pour toutes et pour tous.

L'année 2017 marque les 40 ans des CAUE et notre association, à travers ce déplacement du 22 juin sur Prémanon, a souhaité souligner cette date anniversaire.

Depuis la dernière Assemblée Générale, localement, pour faire face à l'absence de notre directrice en arrêt maladie, nous avons opéré à une réorganisation des ressources humaines. Après quelques mois de vacance de direction, la charge de travail a été en partie reportée sur un agent du conseil départemental à temps très partiel pour la partie direction et sur un architecte vacataire principalement pour les missions de conseil aux particuliers. L'équipe a su surmonter collectivement cette difficulté liée au changement et au surcroît de travail. Je les félicite.

Le CAUE 39 montre également son professionnalisme et son volontarisme dans la construction de l'Union régionale, en endossant notamment des responsabilités dans la gestion des ressources culturelles de tous les CAUE de la région. Ce collectif d'origine bourguignonne, qui s'est ouvert en septembre 2016 à notre ancienne région Franche-Comté possédant elle-même son propre mode de mutualisation, reste encore en 2017 dans sa phase de construction. Nous devons aboutir prochainement afin de pouvoir présenter un interlocuteur crédible aux instances régionales et optimiser cette échelle régionale très utile pour certaines actions en termes d'efficacité ou d'économie de moyens.

La réorganisation territoriale touche aussi nos communes par la création de communes nouvelles. Notre proposition 2016 d'accompagnement innovant auprès de ces nouveaux territoires, peut-être un peu prématurée, n'a pour l'instant pas suscité les effets escomptés ; nous avons gardé une activité soutenue au regard de nos effectifs, mais nous sommes restés cette année dans le cadre traditionnel de nos actions. Notre mission auprès des élus et des techniciens est transversale, et dans leur recherche de structuration et d'identité des territoires, elle leur apporte une aide essentielle à la prise de décision pour les aménagements à réaliser, dans un souci de développement durable et de continuité historique. Notre association travaille de façon pérenne avec certains territoires ayant compris tout l'intérêt d'un partenariat dans la durée.

Conformément au souhait de notre fédération nationale, nous sommes montés en compétences par l'embauche d'une ingénieure paysagiste le 1er mars 2017. Cette réflexion datant de plusieurs années s'inscrit pleinement dans la nouvelle loi sur la biodiversité d'août 2016 ajoutant officiellement aux CAUE cette composante essentielle de tout aménagement du territoire. Ces regards croisés au sein de notre équipe ouvrent un champ d'analyse et d'action plus large.

Pour conclure, notre action se transforme également tous les jours un peu plus par l'impact des nouvelles technologies. Les particuliers notamment nous questionnent de plus en plus via notre site internet. Ceci nous conduira probablement à modifier notre présence sur le territoire à destination de cette catégorie d'utilisateurs individuels.

Christophe BOIS,
Président du CAUE du Jura





La vie du CAUE du Jura

Le CAUE :

Une plateforme locale d'expertise
 Un service public de proximité
 Une neutralité d'approche
 Une objectivité du regard
 Une éthique
 Une permanence
 Un pôle de ressources et d'animation
 L'intérêt général

L'équipe :

Florence
Juillard Ferreux



directrice
architecte conseiller

Maud Bacheley



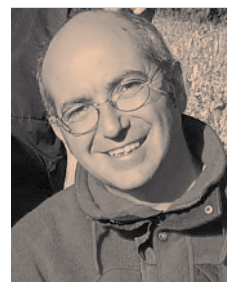
gestionnaire
comptable

Florence Clément



architecte conseiller

Olivier Draussin



architecte conseiller

Bénédicte Margerie



directrice
par intérim

Laurence Elvézi



concepteur
graphique

Caroline Saffrey



pôle ressources
culturelles

Sophie Lheureux



paysagiste
1^{er} mars 2017

Philippe Vieuxmaire, architecte vacataire en appui pour le conseil auprès des particuliers et l'accompagnement des collectivités

Les Stagiaires :

Quentin VINCENT, du 13-06-16 au 05-07-16

Elève assistant d'architecte, lycée Le Corbusier, Lons-le-Saunier.

Carlotta SOUCHEYRE, du 07-01-16 au 31-05-16

Elève ingénieure en paysage, Master d'agrocampus Ouest, Angers.

Claire MASQUELIER, du 06-06-16 au 30-08-16

Elève ingénieure en paysage, Master d'agrocampus ouest, Angers.



Le Conseil d'Administration

3 représentants de l'Etat (Membres de droit)

- M. l'Architecte des Bâtiments de France du Jura (M. Michel JEAN)
- M. le Directeur Départemental des Territoires du Jura (M. Jacky ROCHE)
- M. l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le Conseil départemental - mai 2015)

- M. Christophe BOIS, Conseiller départemental du Canton de Lons 1, président
- M. Gérôme FASSET, Conseiller départemental du Canton de Mont-sous-Vaudrey, 1er vice-président
- M. Philippe ANTOINE, Conseiller départemental du Canton de Bletterans, 2ème vice-président
- M. Franck DAVID, Conseiller départemental du Canton d'Authume
- M. Jean FRANCHI, Conseiller départemental du Canton de Saint-Amour
- M. René MOLIN, Conseiller départemental du Canton d'Arbois

4 représentants des professionnels (Désignés par le Préfet – juin 2015)

- M. François LAVRUT, Chambre d'Agriculture
- M. François JOUVENCEAU, CAPEB du Jura
- Mme Véronique RATEL, représentante du Conseil régional de l'Ordre des Architectes
- M. Didier CHALUMEAU, architecte

2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet – juin 2015)

- Mme Agnès MARTINET, ADIL du Jura, trésorière-adjointe
- M. Christophe NOUZE, AJENA

6 membres élus (par l'Assemblée Générale du 29 juin 2015)

- Mme Evelyn COMTE, AMJ, trésorière
- M. François BONNEVILLE, adjoint au maire d'Orgelet
- M. Philippe PASSOT, maire de Lavans-les-Saint-Claude, secrétaire
- M. Bernard MULLER, directeur de la SOCAD, secrétaire-adjoint
- Mme Hélène PELISSARD, présidente de SOLIHA Jura
- Le représentant du SIEC

Membres invités :

- Mme Nathalie RUDE, maire de Romain-Vigearde
- M. Alain JUST, architecte

Le bureau

Christophe BOIS, président
Gérôme FASSET, 1er vice-président
Philippe ANTOINE, 2ème vice-président
Evelyn COMTE, trésorière
Agnès MARTINET, trésorière-adjointe
Philippe PASSOT, secrétaire
Bernard MULLER, secrétaire-adjoint



Les adhérents

Les communes

Annoire	Cousance	Les Rousses	Vaux les Saint Claude
Archelange	Damparis	Leschères	Vercia
Augea	Desnes	Lons le Saunier	Vevy
Aumur	Digna	Mignovillard	Villard d'Héria
Authumes	Domblans	Mont sous Vaudrey	Villard Saint Sauveur
Barésia sur Ain	Foncine le Haut	Montmirey le Château	Vincelles
Baverans	Fontenu	Montmorot	Vincent
Bellecombe	Fraisans	Mouchard	Vitreux
Biarne	Frontenay	Mutigney	
Bletterans	Gillois	Nozeroy	
Blye	Ivory	Orgelet	
Bréry	La Chassagne	Pagney	
Censeau	La Pesse	Perrigny	
Cézia	Lajoux	Petit Mercey	
Chamole	Larnaud	Plainoiseau	
Chatel de Joux	Laugchaumoisi	Rans	
Chatenois	Lavans les St Claude	Saint Aubin	
Chaumergy	Lavans sur Valouse	Saint Germain en Montagne	
Chevigny	Le Fied	Saint Laurent en Grandvaux	
Choux	Le Frasnois	Saint Lupicin	
Cize	Le Pin	Saint Pierre	
Commenailles	Les Arsures	Savigna	
Courbouzon	Les Molunes	Supt	

Les communautés de communes

C/C Bresse Revermont
C/C La Grandvallière

Particuliers/professionnels/partenaires

Addic'T Gutfreund Chalumeau	Christian SCHOUVEY
ADIB	CPIE de la Bresse
ADIL du Jura	CPIE du Haut Jura
Alain JUST	Ecole Nationale Supérieure Architecture NANCY
AMJ	M'A de FC : Maison de l'architecture de Franche-Comté
Atelier Archi Design	Mayot Toussaint
Atelier Fridez	SIDEC du Jura
Atelier ZOU	Symmétria Frédéric CAUCHIE
BESPACE	M.Mme VERNAY
Chambre d'Agriculture	

L'adhésion au CAUE

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et nos actualités à lire, être invité aux journées de sensibilisation et formation, bénéficier de conseils personnalisés, consulter notre documentation et le service de recherche d'information, bénéficier de l'accès au réseau JuMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents de médiathèques du Jura, bénéficier du prêt des ouvrages....

Collectivités		Particuliers :	15 €
Moins de 200 habitants :	30 €	Associations :	60 €
De 201 à 500 habitants :	60 €	Membres bienfaiteurs :	150 €
De 501 à 1 000 habitants :	90 €		
De 1001 à 2000 habitants :	150 €	Professionnels :	
De 2001 à 10 000 habitants :	200 €	Personne physique :	60 €
Plus de 10 000 habitants :	300 €	Personne morale :	150 €



Le CAUE au sein d'un réseau

Fédération Nationale des CAUE

Une fédération pour représenter, promouvoir, informer, réfléchir, diffuser, faire connaître, susciter, agir, mutualiser, fédérer.

Association loi 1901 créée le 9 mai 1980, elle regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres.

Union Régionale des CAUE Bourgogne Franche-Comté

Suite à la modification des statuts de l'UR de Bourgogne en septembre 2016, les CAUE de Franche-Comté ont rejoint cette structure dont l'intérêt est de mutualiser les projets et mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels (DRAC, DREAL, Conseil Régional) en s'inscrivant dans une échelle territoriale supérieure.

La nouvelle union régionale réunit les CAUE de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

La gouvernance assure une représentativité égale à chaque CAUE adhérent.



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

ADHÉSION

2017

Les conseils du CAUE au service de tous ...
Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales,
professionnels du cadre bâti, enseignants, scolaires et étudiants ...

Être adhérent vous permettra de :

- participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale, laquelle vote le budget et le programme des actions à mener,
- suivre régulièrement les manifestations et conférences que nous organisons,
- recevoir nos publications et nos actualités à lire,
- être invité aux journées de sensibilisation et formation,
- bénéficier de conseils personnalisés par notre équipe permanente,
- consulter notre documentation et le service de recherche d'informations,
- bénéficier de l'accès au réseau JUMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents des principales médiathèques du Jura (prêt interbibliothèques).

Plus d'information sur notre site www.caeu39.fr

à retourner au CAUE

151, rue regard
39000 Lons-le-Saunier
www.caeu39.fr
caeu39@caeu39.fr
tél : 03 84 24 30 36

40 ANS

LOI SUR

L'ARCHITECTURE

1977 2017

Il y a quarante ans, le 3 janvier 1977, la loi sur l'architecture était adoptée. En cette date anniversaire particulière, le réseau des CAUE célèbre avec une certaine émotion et un vrai enthousiasme ses 40 ans.

Nom ou Raison Sociale : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Verse la somme de : _____ €

Paieement par :

☐ Chèque, libellé à l'ordre du CAUE du Jura

☐ Mandat : **Porter OBLIGATOIREMENT le nom de la collectivité sur le mandat effectué auprès de votre Trésorerie.**

Etablissement - CRCA Lons Lafayette
RIB - 12506 39000 40569426000 03
IBAN : FR76 1250 6390 0040 5694 2600 003
N° Siret : 3 17 194 884 000 35 Code NAF : 7111Z
l'original de ce bulletin d'adhésion tient lieu de justificatif comptable.
Date et signature : _____

COTISATIONS 2017

Particuliers : 15 €	Collectivités : (Commune, communauté de communes ou syndicats)
Professionnels	
Personne physique : 60 €	0 à 200 hab. 30 €
Personne morale : 150 €	201 à 500 hab. 60 €
	501 à 1000 hab. 90 €
Associations : 60 € (sans but lucratif)	1001 à 2000 hab. 150 €
	2001 à 10000 hab. 200 €
Membres bienfaiteurs : 150 €	Plus de 10000 hab. 300 €

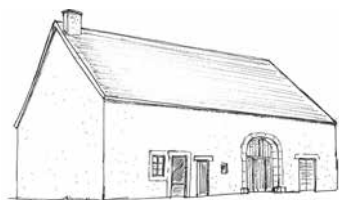


Le CAUE vous accompagne Nous conseillons, vous décidez...

Accompagner les communes, une ingénierie de proximité

Patrimoine

Plainoiseau : rédaction d'une charte patrimoine



Le centre de Plainoiseau a su conserver les caractéristiques d'un village jurassien et offre un cadre de vie agréable à tous. Dans le centre-village, si des bâtiments remarquables ponctuent le village (colombier des arts, maison Trouillot), les bâtiments plus ordinaires composent leur écrin et méritent toute notre attention. Les travaux de rénovation et de modernisation, même infimes, modifient le bâtiment mais également l'équilibre de l'ensemble de la rue de façon irrémédiable. C'est pourquoi la commune a décidé de se doter d'une charte patrimoine, en complément de son document de planification en cours d'élaboration. Le document produit par le CAUE est un outil de connaissance et de conseil à destination de tous. Il concerne essentiellement le bâti traditionnel du centre ancien et du hameau de Jonay qui datent des 18ème et 19ème siècles.

La charte se compose de deux fiches à destination du grand public :

- la première présente les richesses et les qualités du patrimoine bâti de Plainoiseau.
- la seconde regroupe les conseils pour tous les travaux de valorisation ou de transformation du bâti traditionnel et explique les grands principes de rénovation du bâti ancien en conservant ses caractéristiques.

Elle aborde également la démarche d'une rénovation énergétique respectueuse. Ces documents sont disponibles en mairie et consultables sur les sites internet de la commune et du CAUE39.



Aménagement - Urbanisme

Mignovillard : aménagement d'un secteur urbanisable



Le village de 820 habitants se compose de plusieurs sites (hameaux et anciens villages) dont le principal s'est développé en étoile le long des axes de circulation. Le document de planification prévoit d'urbaniser le dernier quartier sur un secteur de plus de 8ha en quatre tranches successives.

La commune a décidé de confier au CAUE une étude sur l'occupation progressive de ce secteur en fonction de ses enjeux urbains et paysagers afin de préciser les orientations d'aménagement du PLU. Les difficultés en termes d'accès et de desserte sont intégrées à la réflexion.

Soucieuse d'inscrire ce projet dans une démarche de développement durable, la commune souhaite privilégier une mixité de fonctions, des typologies d'habitat très variées et des circulations douces sur le site et vers le village.

En effet, le site est en contact avec le centre village, au nord, et se développe vers les zones agricoles dans un relief légèrement vallonné et un paysage de prés et de pâtures particulièrement ouvert.

Les principes d'aménagement proposés par le CAUE et validés par la commune libèrent le point haut de toute construction, prévoient un maillage de circulations (voitures et piétonnes) et l'aménagement d'espaces publics qui participent à la gestion alternative des eaux pluviales.



Architecture

Cousance : une gare pour des livres

La commune de Cousance a récemment acquis le bâtiment de la gare dans le but d'aménager une médiathèque en remplacement de la bibliothèque installée dans l'ancienne école.

Consciente des multiples enjeux et de la complexité de ce projet, elle a sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur son opportunité.

Cette réflexion s'inscrit dans une dynamique culturelle locale : le festival de la bande dessinée, les lectures partagées, le club de lecture... C'est pourquoi, une commission d'habitants a été associée à la réflexion, ainsi que les services du Conseil Départemental et de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

En outre, l'ancienne gare se situe à proximité immédiate du groupe scolaire et en contact avec un projet de développement urbain. L'équipement doit être compatible avec la halte ferroviaire sur la ligne Bourg/Besançon.

Enfin, il doit s'inscrire dans un bâtiment très typé et parfaitement symétrique composé d'un pavillon central flanqué de deux annexes, implanté sur une parcelle longue et très étroite, longeant la voie ferrée.



La Chatelaine : réhabilitation de l'ancienne école communale

Ce petit village de 131 habitants s'interroge sur le devenir de l'ancienne école communale, qui a marqué l'histoire de la commune et le souvenir de ses habitants. Elle signale encore sa présence de manière affirmée dans le paysage villageois.

Le CAUE a apporté au Conseil Municipal les éléments d'analyse et de proposition lui permettant de statuer sur l'orientation à prendre quant à sa réhabilitation en deux logements locatifs :

- un T2 accessible aux personnes handicapées à RdC
- un T1 au R+1, extensible en T4 duplex par aménagement des combles.

Plusieurs solutions plus ou moins ambitieuses ont été explorées, notamment concernant le maintien de la cage d'escalier à l'intérieur ou son transfert à l'extérieur de l'enveloppe bâtie actuelle afin de libérer l'espace et de bénéficier mieux des apports solaires passifs par la façade occupée par l'escalier. Une option consistait également à maintenir la salle communale à RdC ou à la transformer en logement.

L'estimation financière des différentes versions a permis de mettre en cohérence le programme de l'opération avec les moyens de cette modeste collectivité, transformant le T4 de l'étage en T2, en maintenant la possibilité d'une extension dans les combles ultérieurement.

Une attention particulière a également été portée sur la performance énergétique du projet ainsi que sur le traitement des problèmes récurrents d'humidité dont souffre le bâtiment.

Le CAUE accompagne actuellement le maître d'ouvrage public dans la phase de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Architectes, bureaux d'études) qui sera chargée de concrétiser les volontés exprimées au préalable. 4 équipes ont été reçues en entretien. Elles ont présenté leur manière d'aborder ce projet qui, pour être modeste, n'en reste pas moins important pour la commune.





Espace public

Lavans-les-Saint-Claude : stratégie d'ensemble pour le centre-bourg

Le centre-bourg de cette commune de 2.000 habitants rassemble de nombreux équipements et espaces publics, services à la population, activités et animations diverses :

- mairie / église / commerces de proximité / marché / salle des fêtes / agence postale / cabinet médical / résidence d'artistes...

D'autre part, certaines activités sont absentes, ou insuffisamment développées :

- café-restaurant / boutiques / médiathèque / jeux pour enfants / nouveaux logements...

Enfin, l'éco-quartier situé à proximité du groupe scolaire et du centre commercial, en cours de commercialisation, a toujours été pensé en complémentarité du centre-bourg.

Le CAUE accompagne la commune dans une démarche prospective et d'aide à la décision afin d'envisager les très nombreuses pistes possibles de réorganisation / restructuration de ses espaces et services, évoquant aussi bien le transfert de certaines activités, la réhabilitation de certains bâtiments, la démolition d'autres lieux ou la construction neuve lorsqu'elle s'avère la plus pertinente.

Cette démarche :

- tend à donner à chaque secteur du centre-bourg un statut particulier en lien avec l'histoire des lieux et la logique structurelle du tissu urbain, afin de le caractériser et d'en assurer la lisibilité, la compréhension et donc la pertinence,
- vise à apporter aux conseillers municipaux les arguments nécessaires à une prise de position éclairée, en toute connaissance de cause,
- prend en compte les données qui apparaissent à l'occasion de la recomposition administrative et politique du territoire, notamment au travers du regroupement des communes en commune nouvelle.

Le CAUE travaille de manière coordonnée avec l'AUDAB (Agence d'Urbanisme de Besançon) qui assure sur ce dossier la partie programmation urbaine.

Un partenariat dans la durée

Suite aux études globales stratégiques menées en 2015, les communes de Montmorot et Prémanon ont engagé en 2016 les premières actions de leur feuille de route. Elles ont renouvelé leur confiance au CAUE pour les accompagner dans des réflexions sur ces projets inscrits dans le programme général.

Montmorot

La réflexion globale menée avec cette commune de 3.000 habitants en 2015 sur l'ensemble des espaces et équipements publics du centre-bourg a été déclinée en 2016 sur deux actions prioritaires pour la municipalité :

- Groupe scolaire : il s'agissait de réorganiser et de restructurer en profondeur l'ensemble scolaire composé actuellement de trois bâtiments distincts dans le but de rassembler toutes les fonctions du niveau « primaire » au sein d'un même bâtiment, nécessitant une extension neuve. Après avoir exposé différents principes d'aménagement possibles ayant permis au Conseil Municipal de statuer sur l'orientation à retenir, le CAUE a détaillé le contenu programmatique de l'opération dans un cahier des charges élaboré en lien avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, fournissant également l'estimation budgétaire globale de l'opération. L'année 2016 a vu l'aboutissement de l'accompagnement du CAUE lors de la phase de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architectes et bureaux d'études), qui travaille aujourd'hui à la conception du projet et bientôt au suivi de sa réalisation.

- Médiathèque municipale : la petite et fort dynamique bibliothèque municipale de Montmorot souffrait de locaux inadaptés aux usages actuels et futurs pour un tel équipement et d'une accessibilité complexe. La commune a acquis un ensemble de bâtiments vétustes au centre-bourg, en vue de leur démolition partielle. La réflexion globale menée en amont a conforté ce choix de programmation urbaine. Un équipement complémentaire manquant au territoire communal devait à l'origine être associé à la future médiathèque, sous forme de Maison des Assistantes Maternelles (MAM) ou de Relais des Assistantes Maternelles (RAM).





Les incertitudes pesant sur cette partie du programme étant devenues préjudiciables à l'avancement du projet initial, il a été décidé de les découpler.

Le CAUE a établi le Cahier des Charges en étroite relation avec la médiathèque de Montmorot et les conseils de la MDJ (Médiathèque Départementale du Jura), laissant la possibilité tant technique que spatiale de procéder à une extension ultérieure. L'estimation de l'enveloppe budgétaire à réserver à l'opération est venue compléter les éléments préparatoires au recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre, étape qui va bientôt être lancée, et que le CAUE accompagnera également, en lien avec les services techniques municipaux.

Prémanon : extension et mise aux normes de l'école

L'école élémentaire de Prémanon est un bâtiment récent de deux niveaux sur sous-sol, qui se situe en cœur de village sur une parcelle très contrainte en termes de surface et de topographie.

Elle se compose de 3 classes de forme irrégulière (1 en rez-de-chaussée et 2 à l'étage), d'un préau fermé, et d'une bibliothèque aménagée dans une extension à l'arrière.

La commune doit répondre à la conjonction de plusieurs obligations d'amélioration :

- Elle a réalisé son agenda d'accessibilité qui lui impose des travaux, notamment pour les sanitaires et la salle de documentation aménagée en demi-niveau.
- Elle doit répondre à la création d'une classe supplémentaire due à l'augmentation des effectifs.
- Elle souhaite améliorer l'accueil et les conditions d'études des enfants en régularisant la forme des salles de classes.

La réflexion a concerné les possibilités de réorganisation et d'extension du bâtiment et a proposé différents principes de restructuration intérieure.

Le CAUE a également accompagné la commune pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de concrétiser le projet dans le respect de la réglementation sous la forme d'une « procédure adaptée » de sélection sur dossiers et entretiens avec les candidats.

Accompagner les intercommunalités dans leur réflexion

CC Haut-Jura Arcade : diagnostic paysager

Ayant finalisé son projet de territoire stratégique et en amont de son diagnostic PLUi, la communauté de communes Haut-Jura Arcade a sollicité le CAUE pour établir un diagnostic paysager complet de son territoire à déposer sur la plate-forme collaborative SPass territoires.

Ce diagnostic a pour objectif de faire partager les connaissances et les enjeux du territoire aux élus et aux habitants. Il s'organise en trois volets : le grand paysage, les sites habités et le bâti.

Dans ce secteur de montagne, le diagnostic a révélé :

- la richesse et la diversité des paysages,
- les logiques d'implantation des sites habités qui constituent un réseau équilibré,
- les villages et les villes marqués par l'histoire et les activités humaines,
- les typologies originales et très variées du bâti, reflet des activités agricoles et industrielles du secteur.

Il éclaire les enjeux contemporains :

- le développement des communes, en rapport au paysage, dans un contexte où la demande est forte,
- la rénovation du bâti ancien, en respectant ses qualités patrimoniales.





Des partenariats conventionnés

La Convention de Partenariat est un mode d'intervention mis en place en 2009 à destination des collectivités qui portent des projets de natures diverses et qui sont désireuses d'un conseil plus léger mais d'un suivi plus régulier sur le long terme, conventionné sous forme de partenariat adaptable en fonction des besoins réels, à raison d'une demi-journée à une journée en moyenne.

Salins les bains

La commune a conventionné un partenariat d'accompagnement des particuliers, dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) bourgs centres. L'objectif est de les sensibiliser, en amont de leur projet, aux enjeux du patrimoine, et de les orienter dans leur démarche de projet, lors d'un rendez-vous sur place. Un architecte du CAUE peut être sollicité pour tout conseil de rénovation auprès de Mme J. Bourdeaux, chargée de mission urbanisme de la commune.

Lavans-les-St-Claude, éco-quartier

Accompagnement des futurs habitants (3 familles accompagnées en 2016).

Suivi du projet de 21 logements de la SEMCODA, relations avec l'architecte, le service instructeur, gestion de la modification du règlement de lotissement.

Rencontre avec les constructeurs, agents immobiliers pour commercialisation, en accompagnement de la SOCAD.

Lavans-les-St-Claude, centre-bourg

Conseils auprès de la mairie sur la stratégie foncière (opportunité préemption parcelle).

Nuancier de couleurs / conseils de restauration : conseils personnalisés aux habitants souhaitant bénéficier de l'aide financière de la commune dans le cadre de l'opération façade avec les artisans.

Accompagner des habitants pour la restauration des façades

En amont, le CAUE a déterminé les contours du centre ancien de la commune de Lavans, ses caractéristiques architecturales et colorimétriques, et fabriqué un nuancier de teintes pour les enduits de façades, la peinture des fenêtres, portes, volets, dépassés de toiture, etc. La commune a décidé d'apporter une aide financière aux habitants qui, dans le cadre de leurs travaux de restauration et dans le périmètre défini, ont fait appel au CAUE pour harmoniser les teintes entre elles et trouver une cohérence d'ensemble dans le paysage urbain des rues concernées par l'opération. Une réunion publique d'information a eu lieu pour diffuser l'information, accompagnée d'une publication dans le journal municipal.

En 2016, ce sont ainsi 7 foyers qui ont bénéficié de cette intervention. Les rencontres se sont déroulées en deux temps :

- une première visite sur place pour mettre au point les principes aussi bien techniques que colorimétriques, en amont du dépôt de la déclaration de travaux,
- une seconde visite en présence de l'artisan en charge des travaux, afin de trouver les correspondances les plus adaptées entre les nuanciers de la commune et ceux du prestataire.

En fonction des possibilités de la commune, l'action incitative pourra être reconduite dans le centre-bourg, et étendue au Bourg-Dessus et au hameau de Lizon qui constituent deux entités urbaines importantes dans l'histoire de Lavans.



Avant



Après



Des jurys

Larnaud : salle multifonction

Prémanon : réorganisation de l'école et augmentation de sa capacité d'accueil

Communauté de Communes Jura Nord : pôle éducatif de Gendrey

OPH Jura : foyer logement APEI à Lons le Saunier

ECLA / SEMCODA : construction d'un pôle de santé à Lons le Saunier

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :

- lycée Duhamel de Dole
- lycée Friant de Poligny
- lycée P. E. Victor de Champagnole

Les collectivités accompagnées en 2016

Etudes conventionnées :

Aiglepierre : aménagement de la place du village : sélection équipe maîtrise d'œuvre suite à étude 2015.

Andelot-Morval : aménagement des espaces publics en centre-village

Blye : amélioration de la mairie et aménagement de logements

Bonlieu : remise communale

La Châtelaine : réhabilitation de l'ancienne école du village

Cousance : aménagement d'une médiathèque dans l'ancienne gare

Digna : étude du terrain de jeux

Fraisans : espaces publics – abords du collège

Grusse : amélioration et extension de la mairie/salle communale

Lavans-les-St-Claude : réflexions d'ensemble pour le centre-bourg en association avec l'AUDAB (agence d'urbanisme de Besançon)

Mignovillard : réflexion sur l'aménagement d'un projet d'urbanisme durable sur un secteur AU1

Montmorot : groupe scolaire - sélection équipe maîtrise d'œuvre suite à étude 2015 sur le centre-ville, les équipements et espaces publics

Montmorot : médiathèque municipale / maison ou relais des Assistantes Maternelles (MAM ou RAM)

Montmorot : intentions urbanistiques pour l'aménagement du site de Jura Transport

Perrigny : aménagement du site de l'ancienne scierie Perrier

Plainoiseau : réalisation d'une charte patrimoine en annexe du PLU et présentation publique

Prémanon : rénovation et extension de l'école

Les Rousses : rénovation de l'omnibus et espaces publics du centre-village

Saint-Germain en Montagne : aménagement d'un secteur constructible

Vincent : réhabilitation de l'ancienne fromagerie et de ses abords

CC Haut-Jura Arcade : diagnostic paysager

Conseils ponctuels et gratuits

CC Sud Revermont - Beaufort : réaménagement de la maison des services

Bréry : cœur de village

La Châtelaine : conseils sur l'aménagement du « château », salle des fêtes

Chevigny : aménagement des abords de la Mairie-école

Chevigny : lotissement

Choux : réflexion sur les bâtiments communaux

Cosges : aménagement des abords de la salle des fêtes

Crans : espaces publics et traversée du village

Gigny-sur-Suran : ancien presbytère et ancienne fromagerie

Larnaud : caractéristiques architecturales, urbanistiques et paysagères du village

Larnaud : salle des fêtes

Lavigny : restructuration Mairie (suite en 2017)

Lons-le-Saunier : candidature Ville et Pays d'Art et d'Histoire, label de la DRAC

CC Haut-Jura Arcade - Morez : belvédère RNS

Mutigney : mairie et espaces publics

Pagney : équilibre territorial

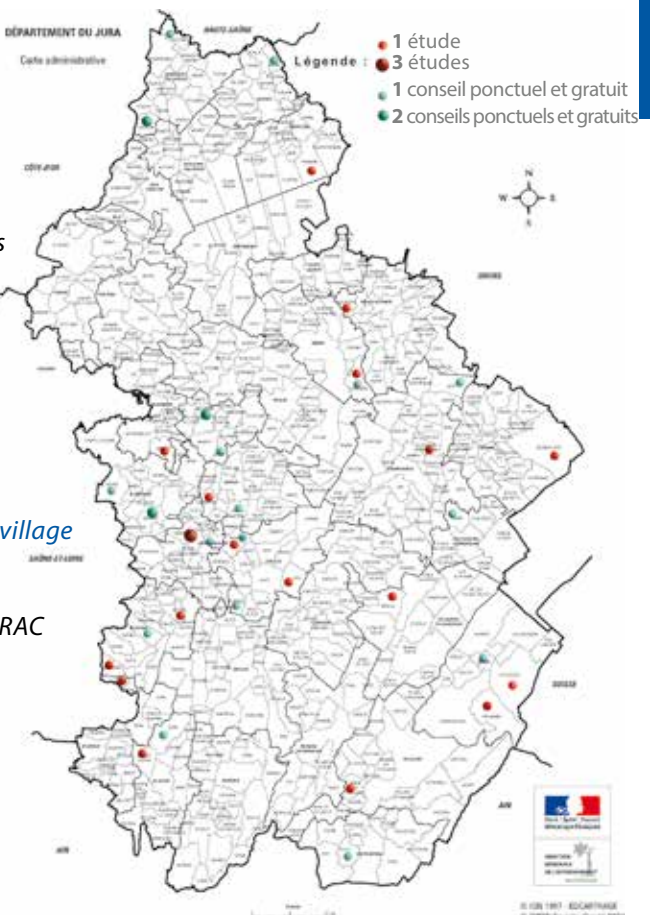
Perrigny : aménagement place de l'église (suite en 2017)

Saint-Maur : rénovation de la salle des fêtes

Sellières : Orientations d'Aménagement et de Programmation PLU

Sellières : réflexions centre-bourg

Supt : amélioration d'un lieu de commémoration dans le cimetière





Le CAUE, partenaire et initiateur de réseaux

DDT du Jura - Observatoire départemental de la consommation d'espace

Initié et animé par la DDT du Jura, il constitue un outil de connaissance des territoires partagé par les acteurs de l'aménagement du territoire, institutionnels, consulaires et élus.

Le CAUE a restitué le diagnostic paysager de la communauté de communes Jura Nord élaboré en 2015. L'objectif de cette étude est de compléter les données chiffrées et cartographiques en apportant la dimension paysagère aux débats d'aménagement du territoire et de développement urbain. Les débats se sont portés sur les possibilités de développement et la définition des limites des villages dans le paysage.

Rencontre DDT / CAUE

Des rendez-vous réguliers ont lieu avec le service « connaissance, prospective, habitat » pour échanger sur les actions en cours et à venir.

Rencontre AMJ / CAUE

Rencontres et réunions de travail pour préparer une intervention à destination des élus à inscrire dans le programme de rencontres organisées par l'AMJ.

Commission départementale des sites et des paysages

Le CAUE siège à la commission départementale des sites qui émet des avis sur les projets situés en site protégés (inscrits ou classés).

Pôle archi régional /DRAC

Le pôle, initié et porté par Béatrice Renahy, Conseillère architecture du pôle patrimoine, architecture et cadre de vie, organise des rencontres régulières. Ces échanges favorisent les partenariats des différents acteurs et la concrétisation de projets de sensibilisation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine.

S-Pass Territoires

En tant que membre fondateur, le CAUE participe au comité de direction et d'orientation, aux réunions d'échanges et de formation qui se déroulent régulièrement.

L'expérimentation a permis d'alimenter deux groupes de travail communautaires Jura Nord et Arcade Haut-Jura et de déposer les diagnostics raisonnés de ces deux territoires.

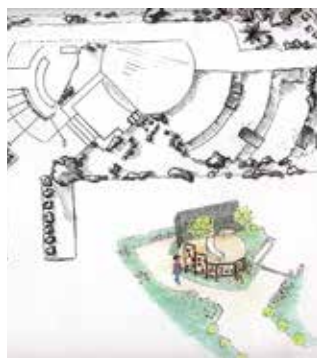
Le carnet de voyage du Vorarlberg est en accès public.



Festival des jardins à la Saline royale d'Arc et Senans

Une convention de partenariat a été signée entre la saline et le CAUE pour sa participation au jury du festival des jardins 2016 « Univers de Bande-dessinée » et 2017 « l'univers de Tintin ».

- Le CAUE a participé au comité de sélection du festival des jardins de la Saline Royale d'Arc et Senans, présidé par Alain Baraton.
- Le CAUE a également accompagné des étudiants en design du lycée Duhamel à Dole dans le cadre de l'appel à projet réalisé pour la seconde fois auprès des écoles du paysage.



Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales



Collectivités jurassiennes : groupes de travail - comités techniques

Salins les Bains : ateliers de projet - revitalisation bourg-centre

Grand Dole : ateliers PLUi (Paysage, Urbanisme, Patrimoine)

CC du Pays de Salins : accompagnement PLUi

CC La Grandvallière : projet de territoire

CC Haut-Jura Arcade : projet de territoire

CC Bresse-Revermont : pour le projet de territoire, commission Habitat-Urbanisme

PNR du Haut-Jura : accompagnement du SCoT du Haut Jura

Pays Lédonien : commission Habitat / Urbanisme du SCoT

Pays Dolois : commission plan climat air énergie territorial (PCAET)

Conseil Régional

Le Conseil régional développe une politique de soutien aux aménagements urbains des « petites cités comtoises de caractère » et « quartiers durables des villes et villages ».

En tant que partenaire privilégié en aménagement et urbanisme durable, le CAUE est membre des comités d'expertise pour évaluer la qualité des dossiers déposés dans le cadre de ces deux dispositifs régionaux.

PNR Haut Jura

• Commission Architecture - Patrimoine - Energie bâtiment

Le CAUE est membre de la commission Architecture - Patrimoine - Energie bâtiment du PNR.

À ce titre, il accompagne l'équipe chargée de l'étude « rénovation énergétique des bâtiments à caractère patrimonial ».

L'expérimentation concerne la rénovation de bâtiments publics dans les communes de Bellefontaine, Choux et Viry. À terme, la production finale synthétisera des démarches de rénovations globales respectueuses du patrimoine, mettant notamment en œuvre des matériaux biosourcés.

• Programme leader 2014/2020

En 2016, dans le cadre du programme leader, le PNR a sollicité les CAUE 01, 25 et 39 pour organiser un programme de visites de réalisations exemplaires à destination des élus, sur les thèmes de l'écoconstruction, l'urbanisme durable, les filières courtes, les démarches globales.

Territoires SCoT - Appel à Manifestation d'Intérêt régional « centres-bourgs »

Le CAUE a accompagné le PNR Haut Jura dans la réalisation des « diagnostics en marchant » des communes de Saint-Lupicin, Lavans-lès-Saint-Claude, Saint-Claude, Morez, Morbier, Saint-Laurent en Grandvaux.

Sa connaissance des sites et des enjeux locaux a permis d'affiner les diagnostics dans les communes visitées.

Le CAUE a également participé au « diagnostic en marchant » pour les communes d'Orgelet, Clairvaux, Bletterans et Saint-Amour.



Conseil Départemental du Jura

• Commission « Aide à la Pierre » du Conseil Départemental Expertise architecturale

Le Conseil Départemental a conventionné avec le CAUE dans le but de bénéficier d'une expertise architecturale, urbanistique et paysagère dans le cadre de l'examen des dossiers déposés par les bailleurs sociaux en vue de l'obtention de l'agrément et de la participation financière de l'institution départementale en soutien aux projets de logements sociaux.

Ce partenariat a été imaginé avec comme objectifs principaux de :

- assurer la cohérence globale de l'inscription du projet dans son environnement urbain et paysager
- respecter les caractéristiques traditionnelles du bâti pour les projets de réhabilitation
- rehausser le niveau qualitatif du projet lorsque nécessaire

L'AJENA participe également à l'expertise des projets en apportant ses compétences spécifiques en matière énergétique.

En 2016, ce sont 21 dossiers présentés par l'OPH du Jura, la SEMCODA, SOLIHA, le SIDEC et Ain Habitat qui ont bénéficié de ces conseils, portant sur des opérations d'ampleur et de nature variées :

- de quelques logements en réhabilitation dans une ancienne école de village à plus de 50 logements neufs répartis entre collectifs et logements intermédiaires,
- projets associant plusieurs programmes : logements et équipement public (mairie, salle communale) ou services (maison médicale, cabinet vétérinaire),
- extension et restructuration d'EHPAD,
- lotissement.

Chaque examen de dossier donne lieu à l'établissement d'une fiche-conseil qui est transmise au demandeur.

The image shows two examples of the CAUE Fiche Conseils forms. The left form is for 'Rénovation de l'ancien école "Maison des Villageois"' and the right form is for 'Nouveaux logements et équipements publics'. Both forms include sections for project nature, stage, initiative, and energy renewability, along with a color-coded energy performance scale at the bottom.

- **Insertion paysagère des bâtiments agricoles**

Conscient des enjeux de préservation des paysages, le Conseil Départemental a pérennisé la dotation aux agriculteurs au titre de l'intégration paysagère de leur exploitation dans le cadre de la mesure « Aide à la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments d'élevage » du Plan de Développement Rural 2015/2020.

Après vérification de l'éligibilité du projet par les services instructeurs, un architecte visite l'exploitation et produit une fiche de synthèse. L'objectif est de concilier, avec l'accord de l'éleveur et dès sa conception, la qualité paysagère avec la bonne fonctionnalité du projet, tout en prévoyant le développement de l'exploitation. Les réflexions portent sur les choix du site et de l'implantation, les différents accès, l'aménagement des abords, les bâtiments, les structures végétales et la bonne tenue de l'exploitation. Le guide méthodologique « construire son bâtiment agricole avec le paysage », diffusé par les partenaires et le CAUE, permet à chaque agriculteur de s'approprier la démarche et de disposer de références.

100

Les préconisations

Dans le but d'assurer une meilleure insertion dans le paysage, les préconisations sont :

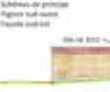
- 1. Le site et le choix d'implantation.**
 - Le projet est la construction d'un bâtiment de stockage et d'abattage du foinage. Son implantation permettra de jouer associe avec le vent et il sera en partie encastré dans le talus.
 - A terme, il est prévu d'installer le stockage vers le sud pour accueillir les éleveurs.
- 2. Les accès et les réseaux.**
 - La construction du bâtiment ne trouble pas les accès existants.
 - Le bâtiment sera doté de gouttières, les eaux pluviales seront traitées de manière à ne pas gêner le stockage (pavement en enlèvement des eaux).
- 3. Les abords.**
 - La zone sera en culture et sera peu de modifications.
 - Les parcelles de foinage seront aménagées avec du gazon ou comestible.
- 4. Les bâtiments.**
 - Le bâtiment est prévu en bois et en bardage métallique, à l'extérieur de la toiture (en 2000) les gouttières sont installées et sont dans.
 - Le bâtiment sera en bois pour le projet de foinage.
 - Les parois du bâtiment sont en bois, les murs sont en bois, les gouttières.
 - La construction sera en (1000) (en 2000) avec une toiture en foinage.
- 5. Les plantations.**
 - Les plantations existantes sont à conserver : le bouquet de foin et le foinage sont à conserver.
- 6. L'aspect général de l'implantation.**
 - L'implantation est en bois existant, les murs des bâtiments sont des abords.















Les travaux réalisés font l'objet d'une visite de contrôle avant l'ouverture de la subvention. Le contrat du non respect des préconisations énoncées ci-dessus entraîne l'annulation du bénéfice de l'aide. Le contrat de la qualité insuffisante de traitement des abords, des plantations et des bâtiments, peut engendrer une réduction de 50% vers l'annulation de la subvention intégrative Paysage.



Avec le concours du Comité Départemental du Jura - contact : Mieux agricole et rural - 4. (03) 84 87 81 10





Le CAUE a assuré de nombreux conseils aux particuliers dans ses locaux et lors de conseils décentralisés une fois par mois à Dole et Morez, de même que de plus en plus de conseils téléphoniques ponctuels.

Les architectes du CAUE se déplacent sur site pour les conseils couleurs qui nécessitent de prendre connaissance du contexte du projet.

ouverture au public du lundi au
de 9h00 à 12h00 - de 14h00

Le CAUE, pôle de ressources culturelles



Transmettre et diffuser la ressource culturelle

Par la nature même de ses missions, le CAUE participe à la construction d'une ressource qui aide à la compréhension des mutations de nos territoires. Révéler la richesse de ces territoires, en images et en références documentaires, partager avec le plus grand nombre une culture en architecture, urbanisme, environnement et paysage, avec le souci pédagogique lié à son métier de conseil, sont au cœur des missions du pôle documentaire.

Soutenues par la DRAC, les actions régionales pilotées par le CAUE du Jura dans le cadre de son pôle documentaire, permettent de renforcer et fédérer le réseau régional des CAUE sur la question de l'information et la sensibilisation des particuliers et acteurs du cadre de vie.

Des documents disponibles à la consultation et au prêt

À la disposition de tous pour la consultation, les documents peuvent être empruntés par les adhérents. Sur rendez-vous, le particulier, l' élu, le professionnel du bâti, l'agent de collectivité, l'enseignant, peut venir prendre le temps de découvrir la bibliothèque, accompagné par une documentaliste. Près de 2 500 ouvrages sont consultables sur place ainsi qu'une trentaine de revues.

Un site d'information

Dédié à la communication des actions et productions du CAUE, www.caue39.fr relaie également les nombreuses informations du réseau des CAUE et des partenaires liés au cadre de vie. Il regroupe tous les liens vers les outils collaboratifs développés par les CAUE de la région Bourgogne Franche-Comté. Il permet de répondre aux préoccupations des différents usagers du CAUE par des onglets différenciés par public et de préparer ainsi le contact auprès de ses services.

Conseiller les particuliers : en 2016, mise en ligne du dossier

DU PROJET AU PERMIS DE CONSTRUIRE, Guide pratique pour construire ou rénover

À l'initiative du CAUE du Nord, il a été réalisé dans un partenariat associant étroitement les services de l'État ainsi que les structures institutionnelles régionales et départementales concernées par la qualité du cadre de vie et de l'architecture, en particulier les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

<http://www.caue39.fr/votre-projet.php>



Veiller, communiquer

Veille documentaire sur les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie et au développement durable :

Scoop.it!

Le fil'AUE de Franche-Comté,...

100+



- **Le fil'AUE de Franche-Comté, le fil d'actualités** de votre CAUE dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage

Très suivi à chaque parution, il a été repéré en 2016 comme l'une des meilleures curations de contenus sur notre sujet d'expertise, l'architecture. (Prix Argent)

- **L'Observatoire CAUE**, sur la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, met en valeur la démarche des acteurs du projet. Cet outil permet en outre une visibilité d'opérations qui sont rarement publiées dans les revues spécialisées, affirmant la vigueur et le dynamisme de la création en milieu rural comme en milieu urbain.

En 2016, il compte 86 fiches présentant des réalisations jurassiennes et permet d'accéder à plus de 3 800 réalisations sur le territoire français.

Veille législative CAUE

La FNCAUE édite régulièrement l'actualité juridique concernant les CAUE qu'elle communique à ses adhérents. En 2016, 4 lois concernent les CAUE, renforçant leurs missions inscrites dans la loi de 1977 sur l'architecture qui fit naître ces structures :

> **Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016**

relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

À noter que la notion de conseil en énergie rejoint ce texte relevant du ministère de la culture, disposition qui vient se placer en « miroir » des dispositions de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 sur la transition énergétique.

> **Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016**

pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

> **Loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016**

de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne

> **Loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016**

de finances pour 2017

Revue de presse locale

Une quinzaine d'articles ont reflété l'activité et les missions du CAUE du Jura dans différents médias : Flash'Infos Plaineoiseau - Journal du Centre - La Voix du Jura - Le Jura agricole et rural - Le Progrès - Les news du net - Radio Morvan - Terres d'élevage

"Une maison contemporaine ne coûte pas forcément plus cher"

Si on ne trouve pas souvent plethore de maisons contemporaines dans le Jura, force est de constater qu'elles ne sont pas du tout si rares. Au contraire, les plus belles sont souvent situées dans des zones rurales, au sein de villages ou de hameaux. Une maison contemporaine est souvent associée à un architecte, qui l'attache à réaliser une construction ne respectant pas à une forme établie, dans le respect des attentes et des demandes de son client. Mais sans tout dire, la maison contemporaine, on la voit plus ou moins partout, des lignes épurées, des volumes simples, des grandes baies vitrées, et de grands espaces lumineux à l'intérieur. Il y a donc de moins en moins de maisons contemporaines, c'est-à-dire des maisons qui ne coûtent pas forcément plus cher que les autres. Une maison contemporaine peut être construite dans un terrain plat, ou sur un terrain en pente, ou encore dans un terrain en pente. Une maison contemporaine peut être construite dans un terrain plat, ou sur un terrain en pente, ou encore dans un terrain en pente. Une maison contemporaine peut être construite dans un terrain plat, ou sur un terrain en pente, ou encore dans un terrain en pente.

Exemple d'une maison individuelle contemporaine bioclimatique BBC.

Qu'est-ce que le CAUE 39 ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura est un organisme qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale dans le département. Confort, sécurité, bien-être, qualité de vie, c'est ce que le CAUE 39 apporte aux habitants du Jura. Le CAUE 39 est un organisme qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale dans le département. Confort, sécurité, bien-être, qualité de vie, c'est ce que le CAUE 39 apporte aux habitants du Jura. Le CAUE 39 est un organisme qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale dans le département. Confort, sécurité, bien-être, qualité de vie, c'est ce que le CAUE 39 apporte aux habitants du Jura.



Animer et mutualiser, produire ensemble

2016 Lancement officiel du portail documentaire RESSOURCES CAUE Centre-Est



La bonne information au bon moment !

Huit CAUE du centre-est de la France se sont associés pour créer, mettre en place et alimenter un portail documentaire commun de diffusion de l'information, à destination de ses différents publics : particuliers et associations, collectivités, professionnels et administration du cadre de vie, milieu scolaire.

Le public a ainsi accès à plus de 17 000 références d'articles, une bibliothèque de plus de 13 000 livres, et à une sélection de documents multimédias, dont plus de 1000 sont aujourd'hui téléchargeables.

Le CAUE du Jura souhaite aller plus loin dans l'ouverture de ses données en permettant aux collectivités locales d'accéder aux études CAUE concernant leur territoire.

Via un mot de passe, chaque collectivité adhérente disposera d'un accès personnalisé pour consulter ces études.



Une réunion de synthèse pilotée par le CAUE du Jura avec les référents administrateurs du portail (caue01, caue25, caue58) a finalisé techniquement ce portail après 2 ans de gestion du projet et de mise au point d'un guide de saisie.

Ce groupe opérationnel d'administrateurs poursuit sa mission d'accompagnement auprès des CAUE membres du portail et d'optimisation du site. Il réfléchit également à de nouveaux produits et dispositifs toujours plus appropriés aux besoins de ses usagers.

Les lieux d'échange et de production collective du réseau

- Groupe fédéral opérationnel G08 Communication – Ressource – Information :

L'implication dans ce groupe nouvellement constitué consiste à affirmer la communication comme levier pour consolider la notoriété et l'image du réseau CAUE, et à élaborer un programme national de formation pour les professionnels de l'information et de la communication.

- Groupe Observatoire CAUE :

Améliorer et apporter des évolutions techniques pour optimiser l'outil collaboratif.

- Plateforme collaborative S-PASS Territoires : perfectionnement de l'outil sur le thème « développer l'interopérabilité des bases documentaires des passionnates » et déplacement à Lille les 6-7 juillet 2016 pour la présentation de thématiques et de coopérations inter-CAUE.





Informier, Sensibiliser, Valoriser, Former

Nouveautés éditoriales et communication

« Une culture de la sensibilisation, les CAUE »

Une production du Pôle Sensibilisation de la Fédération nationale des CAUE, à laquelle a participé le CAUE du Jura, décembre 2016, 119 p., téléchargeable.



Toute la diversité des actions d'un réseau !

Fruit d'une enquête menée depuis trois ans auprès de tous les CAUE, cet ouvrage traverse les diverses formes de diffusion et de transmission qu'ils ont adaptées aux réalités de territoires de cultures différentes. Il n'en demeure pas moins une grande homogénéité dans les valeurs qu'ils partagent, dans la promotion de la qualité du cadre de vie qu'ils défendent auprès de publics variés et dans leur rôle essentiel de conseil et d'accompagnement des mutations qui s'opèrent aujourd'hui.

« La concertation en urbanisme et aménagement »

Publication d'information de l'Atelier Urba – CAUE, auquel a participé un CAUE de Bourgogne Franche-Comté, octobre 2016, 6 p., version papier et téléchargeable.

Les CAUE vous accompagnent dans la mise en œuvre de votre concertation

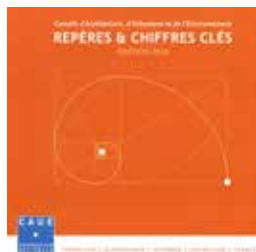
Issue d'une demande sociale née au cours des années 70, la pratique de la concertation prend aujourd'hui une large place dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

À diverses échelles de projets, des exemples sont présentés dans cette nouvelle publication.

NB : Le rôle de conseil des CAUE sur les documents d'urbanisme auprès des communes et des établissements publics a été affirmé par la loi SRU.



- 40 ans d'association du public aux projets
- Projet de réforme de la charte de la concertation de 1996 par le Ministère de l'Écologie - 2016
 - Création des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires - Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine - 2014
 - Renforcement de l'accès du public à la participation, association des citoyens en amont des enquêtes publiques - Loi Grenelle 2 - 2010
 - Définition d'objectifs pour le débat public - "Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance" - Rapport-synthèse du groupe 5 - Grenelle de l'environnement - 2007
 - Droit de chacun de participer - Charte de l'environnement - 2005
 - Création des comités locaux d'information et de concertation - Loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels - 2003
 - Renforcement de la participation - Commission européenne dans le livre blanc sur la gouvernance - 2001 - Ratification de la convention d'Aarhus de 1998 - Loi Vaillant relative à la démocratie de proximité - 2002
 - Association des habitants, des acteurs locaux lors d'élaborations ou révisions de SCoT - Loi solidarité et renouvellement urbains - 2000
 - Création des conseils de développement - Loi Voynet - 1999
 - Charte de la concertation - Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement - 1996
 - Dispositif de participation du public au processus décisionnel pour les opérations publiques d'aménagement d'intérêt national - Loi Barnier - 1995



Repères et chiffres clés 2016 Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Les CAUE, compétences de proximité et intelligence collective en réseau

Plaquette d'information de la FNCAUE permettant de resituer l'activité du CAUE du Jura parmi celle du réseau global des CAUE, juin 2016, 8 p., version papier et téléchargeable.

Site régional « Habiter nos territoires »

Ressource et outil de mémoire, le site régional pédagogique « habiter nos territoires » aborde le bâti traditionnel (habitat rural et construction publique) et les paysages francs-comtois. Il aborde les enjeux du 21ème siècle en termes de rénovation et d'urbanisme et va bientôt faire découvrir le bâti du 20ème siècle. Cet espace numérique s'enrichit en 2016 des rubriques d'information suivantes :

- Sites d'implantation des villages (Villages et bourgs, d'hier à aujourd'hui)
- Architecture 20ème (Typologie du bâti)

En présentant des édifices, importants ou modestes, construits en Franche-Comté au 20ème siècle, l'objectif est d'expliquer et de faire comprendre les démarches de conception. Il s'agit de faire connaître les motivations des concepteurs et des maîtres d'ouvrage à révéler les qualités d'usage, d'innovation et d'esthétique de ces bâtiments qui constituent notre cadre de vie et restent méconnus.



Site du CAUE39

Mise en ligne d'un dossier public Constructions publiques et approche globale du Vorarlberg, Autriche, correspondant au voyage d'étude organisé par le CAUE du Jura en octobre 2016 (onglet Sensibilisation).

Journées Nationales de l'Architecture (JNA)

Dans le cadre d'un partenariat mené par la FNCAUE avec le Ministère de la Culture et de la Communication, les CAUE bénéficient de l'opportunité de relayer leurs événements culturels sur l'agenda annuel de l'architecture du Ministère.

Les premières JNA, du 13 au 16 octobre 2016, ont permis d'annoncer le voyage dans le Vorarlberg.



Conférences, expositions, salons

Semaine des alternatives le 27 avril 2016 : conférence

Le CAUE du Jura a fait intervenir Olivier Fayolle, paysagiste du CAUE69, pour animer une conférence sur la conception et la gestion alternatives et écologiques des espaces publics devant une vingtaine d'élus jurassiens. La journée s'est clôturée par la visite du cimetière de Lons le Saunier, engagée dans la politique « zéro pesticide ».

L'arbre, un organisme vivant



CAUE 39 CAUE Rhône-Alpes | Séminaire espaces publics | Lons le Saunier | 27 avril 2016

25

Utiliser une limite arbustive pour délimiter les lieux



CAUE 39 CAUE Rhône-Alpes | Séminaire espaces publics | Lons le Saunier | 27 avril 2016

26



La Caborde le 16 juin 2016 : conférence et exposition

Le CAUE a animé une conférence «concevoir son bâtiment agricole avec le paysage » à destination des étudiants du lycée agricole de Montmorot, à l'occasion de l'exposition Photographes d'architecture en herbe réalisée par une vingtaine de jeunes en 2nde Pro productions agricoles du lycée, accompagnés par Vincent Brunetta & Mailys Eberlin architectes missionnés par les CAUE de Franche-Comté.



Salon de l'habitat, Micropolis Besançon, les 21, 22 et 23 octobre 2016

Les trois CAUE de Franche Comté, installés sur un espace commun avec la Maison de l'Architecture, ont partagé un stand. Le public a pu découvrir une exposition intitulée "Demain, j'élève le haut" qui a été créée en 2015 par le CAUE de la Sarthe et traitant des élévations d'habitat.

Carrefour des Maires, Besançon, les 27 et 28 octobre 2016 :

Animation d'un atelier débat « revitalisation des bourgs »

Les maires de Salins-les-Bains et de Baume-les-Dames ont échangé avec une trentaine d'élus régionaux sur leur projet global de revitalisation du centre-ville. Ces deux expériences développent une approche globale synthétisée dans une « feuille de route » établie suite à une étude complète. Les leviers d'action des projets sont nombreux : l'habitat, la qualité du cadre de vie, le niveau de service et la variété des équipements et l'accès aux services... et s'inscrivent dans une complémentarité d'initiatives privées et publiques.





Former

Elus, personnels de collectivités, professionnels de la construction ou encore particuliers sont régulièrement invités par le CAUE39 et les CAUE de Franche-Comté à participer à des voyages d'études, visites commentées et journées de formations sur différents thèmes afin de découvrir de nouveaux savoir-faire et approfondir leurs connaissances culturelles et techniques liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.

Formations et journées dispensées par le CAUE39



Les architectes jurassiens en voyage d'études en Autriche



Les architectes et techniciens ont été accueillis dans le Vorarlberg pendant trois jours. Photo DR

- Voyage d'études au Vorarlberg (Autriche) du 12 au 15 octobre 2016

39 personnes des trois départements du Doubs, Jura et Haute-Saône ont participé au voyage d'études régional piloté par le CAUE du Jura dans le Vorarlberg. Cette formation ouverte aux élus et techniciens des collectivités locales a obtenu le soutien financier de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

Le choix du Vorarlberg se justifie par la politique de Développement Durable initiée depuis plus de 20 ans par ce land autrichien qui en fait une référence européenne.

Doté de paysages remarquables, d'une agriculture active et de vastes espaces forestiers, le Vorarlberg est comparable à la Franche-Comté.

Ce territoire de montagne a pris conscience de la forte consommation d'espace et du mitage de ses paysages. Il a engagé une politique de reconquête des centres-villages et a basé son développement sur le recours aux ressources locales notamment le bois construction et le bois énergie, les économies d'énergie, la conception de bâtiments passifs, le recours aux énergies renouvelables et la pérennité des savoir-faire artisanaux.

Le programme, élaboré en partenariat avec A. Spöcker, architecte, était principalement destiné aux élus et techniciens de collectivités rurales (19 élus et 9 techniciens) et consistait en la visite de réalisations publiques et la présentation des projets par les élus locaux. La participation de maîtres d'œuvre (7) a permis d'élargir les débats à certains domaines de la construction bois et/ou passive.

- Formation les 8-9 décembre 2016 « Optimiser le référencement de son portail d'information »

Le CAUE du Jura, par son Pôle de ressources culturelles, est retenu chaque année pour une action nationale de formation à destination des collaborateurs CAUE en charge d'activités liées à la gestion de l'information et de la communication.

À cette occasion, le CAUE a proposé la visite architecturale du Centre de Conservation et d'Etudes archéologiques de Lons le Saunier (projet expérimental du Ministère de la Culture, alliant qualité architecturale à l'innovation technique dans un très haut niveau environnemental ; premier équipement passif de la région Franche-Comté).

- Intervention en milieu scolaire ou extrascolaire

Collège de Lavans-les-St-Claude : intervention avec un professeur de technologie, sur le thème de l'habitat groupé et de l'architecture bioclimatique.

ALSH de Prénoval/Les Piards : dans le cadre de l'appel à projets « paysage et développement durable - PNR du Haut-Jura », le CAUE a accompagné les 25 enfants de l'ALSH dans une réflexion sur le terrain de jeux en centre-village.

- Encadrement de stagiaires (3 en 2016)

Des actions partagées avec les CAUE de Franche-Comté : la sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC de Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du rectorat.

Les CAUE de Franche-Comté ont assuré trois formations qui ont rassemblé 66 stagiaires (enseignants et professeurs en master 2). Ces formations ont été conçues et animées par K. Terral, architecte au CAUE 25 dédiée aux actions régionales en milieu scolaire.

31 mars 2016 à l'ESPE de Franche-Comté - Éducation artistique et culturelle - Comment aborder l'architecture ? L'exemple de la villa Savoye.

05 avril 2016 à Ronchamp - Echanges de pratiques Architecture - Regards croisés sur un espace construit : la colline de Notre-Dame du Haut à Ronchamp.

17 novembre 2016 à l'ESPE de Franche-Comté - Education Artistique et Culturelle - Comment aborder l'architecture ? L'exemple des musées.

Dans le cadre du dispositif d'éducation artistique de la Région « Architecture et patrimoine : regards de lycéens et d'apprentis », 7 séances ont rassemblé 24 lycéens de 2nd pro du LEGTA Edgar Faure à Montmorot. Cette action a donné lieu à une exposition photo sur les thèmes de travail : Paysages/Territoires, Volumes/Façades, Ouvertures/Passages et Matières/Matériaux.

Echanger, se former



Le propre d'un CAUE est de s'interroger et de progresser avec les évolutions sociétales de façon à offrir un conseil et des outils circonstanciés. Ces moments d'échanges et de formations permettent à l'équipe de prendre le temps nécessaire à la réflexion.

Formation SIG Qgis – par le service SIG du Conseil départemental 39

Journée régionale d'échanges sur l'urbanisme en milieu rural à Autun

Formation de l'équipe à la plateforme collaborative S'Pass
par le CAUE01 le 11 février 2016

S-PASS TERRITOIRES

Embarquez pour une expérience unique du territoire!

www.s-pass.org

Plateforme web collaborative
dédiée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage

La société change, les territoires se transforment. Leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs. **S-PASS Territoires** offre aux acteurs du cadre de vie des moyens d'observer le réel et de construire des collaborations nouvelles et flexibles au service des territoires en mouvement. **S-PASS Territoires** prend la forme d'une table innovante d'application, de bases de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion de projets.

Plusieurs applications dans un seul portail

- des outils cartographiques pratiques et de grande qualité
- une solution collaborative : messagerie, agenda et dossiers partagés
- de très nombreuses ressources documentaires
- des supports d'édition pour produire vos propres ouvrages numériques

S-PASS Territoires, c'est quoi ?

Issus en 2011 par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord, S-PASS Territoires est aujourd'hui expérimenté par 14 CAUE de France et leur fédérations nationales, avec l'ambition d'en faire une plateforme nationale. Le projet a bénéficié du soutien du Temps Vert et l'outil **FEDER** dédié au soutien d'actions innovantes intégrant les outils de la science de l'information.

Optimiser la visibilité de son site web

les 8 et 9 décembre 2016, Lons le Saunier :

deux membres de l'équipe ont reçu cette formation destinée à améliorer le référencement des divers outils et supports numériques de la structure.

extrait support ©Copyright Serda



Les CAUE, reconnus de droit organismes de formation des élus en obtenant l'agrément CNFL.
Conseil national de la formation des élus locaux - article 84 de La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, modifiant la loi du 3 janvier 1977.

Le CAUE du Jura est reconnu organisme de formation depuis plusieurs années.
Agrément formation / Déclaration d'activité enregistrée sous le n°43 39 01008 39 auprès du Préfet de Région FC



Bilan financier

Comptes de charges

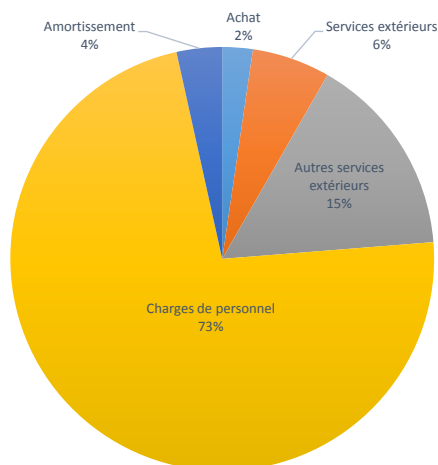
A/ Comptes de charges		BP 2016	Résultat 2016	BP 2017
60	Achats	15 900,00	10 041,56	13 500,00
604	Achat étude et prestat° de services (économiste)	4 500,00	1 920,00	3 000,00
606 1	Electricité	5 000,00	4 759,23	5 000,00
606 3	Petit matériel, produits d'entretien	1 200,00	356,91	1 000,00
606 4	Fournitures administratives	2 500,00	1 145,73	2 200,00
606 41	Papiers	1 500,00	904,61	1 100,00
606 4 2	consommables informatiques	1 200,00	955,08	1 200,00
61	Services extérieurs	32 550,00	25 732,96	32 100,00
613 2	Location immobilière	12 000,00	10 979,92	12 500,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	7 000,00	4 527,94	6 500,00
615 2	Entretien locaux	3 600,00	3 436,97	3 800,00
615 51	Entretien des véhicules	2 000,00	599,44	1 600,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 900,00	959,86	1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 500,00	1 318,16	1 500,00
616 12	Assurances véhicules	750,00	728,75	800,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	2 000,00	2 089,24	2 100,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participat° conférence, CTP...)	1 800,00	1 092,68	1 800,00
62	Autres services extérieurs	76 850,00	66 806,31	55 300,00
6226 1	Honoraires - comptable + sociale + CAC	6 500,00	5 925,60	6 500,00
	Honoraires hors cabinet comptable	1 000,00	6 661,81	4 500,00
6233	Expositions, manifestations dont stand salon (carref. maires)	2 700,00	763,40	2 500,00
623 8	Dons, pourboires	200,00	10,00	100,00
625 61	Missions de base (dont actions en cours : S'PASS, pôle doc...)	11 400,00	9 343,50	13 000,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées	0,00	0,00	0,00
625 64	Actions de sensibilisation - formation + voyage (2016-Vorarlberg)	27 000,00	25 604,70	5 000,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	1 000,00	532,36	2 200,00
6237	Impression et reproduction + communication et publicité	10 000,00	2 220,04	6 000,00
626 1	Affranchissement	4 550,00	2 844,60	3 500,00
626 2	Téléphone et internet	3 500,00	3 323,30	3 500,00
628 1	Cotisations associations (dont fédérat° des CAUE)	9 000,00	9 577,00	8 500,00
63-64	Charges de personnel	379 800,00	314 530,50	375 700,00
631 1	Taxe sur salaires <i>abattement association/CICE</i>	20 000,00	4 743,00	10 000,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 500,00	2 578,00	2 600,00
641 1	Salaires	190 000,00	179 762,24	200 000,00
645	Charges sociales	160 000,00	145 619,24	168 500,00
648	Autres charges de personnel (dont formation)	6 000,00	982,60	3 600,00
742235	Formation reçue (prise en charge OPCA)	-3 000,00	-1 441,14	-1 500,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)	0,00	-22 496,70	-7 500,00
6482	Indemnités pour stagiaires (2 stages ingénieur paysagiste)	4 300,00	4 783,26	0,00
66	Charges financières	100,00	79,30	100,00
6611	Intérêt des emprunts	0,00	0,00	0,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	100,00	79,30	100,00
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions poste CS = adobe	6 800,00	14 901,09	9 800,00
TOTAL des charges		512 000,00	432 091,72	486 500,00

Comptes de produits

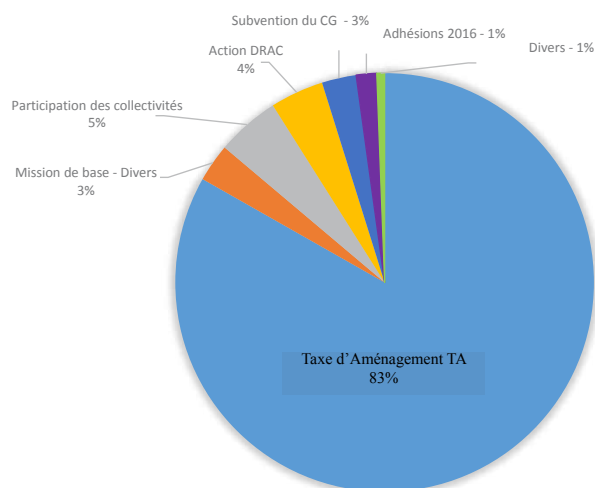
A/ Comptes de produits		BP 2016	Résultat 2016	BP 2017
741	Taxe Aménagement TA CAUE	414 000,00	423 134,89	407 000,00
7421	Mission de base (Vorarlberg participT + Action formation)	6 000,00	14 923,26	1 000,00
7421...	Participation des collectivités	45 000,00	24 847,00	32 000,00
	Actions régionales DRAC			
	(2016 : Vorarlberg format°élus=15 000€ + pôle ressources=6 000€)	25 000,00	21 000,00	23 000,00
	Conseil Départemental - Act° Intégration Paysagère B.E.	10 800,00	13 500,00	13 500,00
75831	Cotisations collectivités	8 000,00	6 815,00	7 000,00
75832	Cotisations particuliers	1 700,00	1 215,00	1 500,00
771	Intérêts annuels	1 500,00	3 042,91	1 500,00
TOTAL des produits		512 000,00	508 478,06	486 500,00



Répartition des charges



Répartition des produits



Propositions de résolutions



Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et orientation, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2016, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2017, décide de l'adopter sans modifications.

Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

151 rue Regard
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

(RE) DECOUVRIR SUR NOTRE SITE :

Habiter nos territoires : www.caue-franche-comte.fr

L'Observatoire CAUE : www.caue-observatoire.fr

Le portail des ressources CAUE Centre Est : www.ressources-caue.fr

Le Fil'AUE : www.scoop.it/t/le-fil-aue-des-caue-de-franche-comte